

communiqué DE PRESSE

La Métropole Rouen Normandie renouvelle les enrobés du pont Jeanne d'Arc du 10 au 14 août 2015

La Métropole Rouen Normandie qui assure la compétence ouvrages d'art et de voirie depuis le 1^{er} janvier 2015, **renouvelle du 10 au 14 août les enrobés du pont Jeanne d'Arc**. Pour assurer une rapidité d'intervention et la sécurité des ouvriers, aucun véhicule ne sera admis sur le pont durant la durée du chantier, depuis ce lundi jusqu'au vendredi 14 août à 18h00. Les piétons et les métros pourront toutefois continuer à l'utiliser. Les automobilistes sont invités à circuler sur les ponts Corneille, Boieldieu et Guillaume le Conquérant pendant les travaux. Cette réfection fait suite à l'entretien du vieillissement naturel de la chaussée.